

CARRARD *et* ASSOCIÉS
Avocats





Faire preuve de réalisme est notre métier. Se montrer créatifs en fait notre passion.

Nous sommes une étude d'avocats indépendants établie à Lausanne depuis 1885, aujourd'hui spécialisée dans le droit des affaires et le droit du sport. En vue sur la place et dans le canton de Vaud, nous devons notre réputation à nos services hautement personnalisés et à notre culture de confiance et de loyauté envers nos clients, tant au niveau suisse qu'international.

Carrard & Associés met un point d'honneur à offrir la meilleure compréhension de sa clientèle, qu'elle soit privée, institutionnelle, familiale ou qu'elle soit issue d'entrepreneurs, de la PME locale à l'entreprise multinationale. Nous pouvons ainsi fournir les conseils et les solutions les plus réalistes et pratiques, dans un marché de plus en plus compétitif.

Notre force réside dans notre flexibilité et notre réactivité. De taille humaine, empreinte de dynamisme et d'inventivité, notre étude nous permet de traiter des dossiers complexes, de toutes tailles, tout en garantissant des services personnalisés.

Un esprit d'équipe

Les expériences individuelles et domaines de spécialisation de nos avocats, habitués à travailler en équipe, permettent à notre étude d'offrir des compétences complémentaires pour aborder la plupart des enjeux juridiques de façon efficace. Ces compétences sont dispensées de manière adaptée aux besoins de chaque client en termes de temps, de stratégie et de coûts. Les sept associés collaborent de manière totalement intégrée dans un esprit de partenariat complet.

Nos avocats bénéficient tous d'expériences internationales diverses et sont capables de travailler et de négocier dans une grande variété de langues, en particulier en français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Une présence locale, une activité internationale

Depuis toujours, les domaines d'activités de notre étude ont une orientation internationale. Grâce à notre réseau de correspondants, nous pouvons garantir à nos clients un service efficace dans tous les domaines, même ceux que nous ne pratiquons pas ou qui nécessitent l'intervention d'avocats ailleurs en Suisse ou à l'étranger.

Notre ancrage local se traduit par notre implication dans divers projets et événements régionaux ou nationaux, qu'ils soient culturels, commerciaux ou sportifs. Nous nous distinguons par la présence active de nos associés au sein de conseils d'administration de sociétés, fondations, fédérations et associations, permettant ainsi de mieux percevoir le point de vue des entrepreneurs, des organisateurs culturels ou des dirigeants sportifs.

Nos domaines de prédilection

Notre activité se concentre principalement sur tous les aspects du droit des affaires et du droit du sport. Nous avons également une grande expérience dans la conduite d'actions judiciaires, que nous considérons comme un complément essentiel à notre activité de conseil.

Droit du sport et des médias

Notre équipe spécialisée assiste et conseille toute la chaîne des acteurs du monde sportif, des fédérations nationales et internationales aux athlètes, en passant par les agents, les sponsors et les médias. Nous négocions et rédigeons notamment des contrats de sponsoring et de licence et traitons toutes les questions concernant les droits audiovisuels.

Nous assistons les organisations et fédérations sportives devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) à Lausanne pour des cas de dopage, des affaires disciplinaires ou des enjeux relatifs aux transferts des joueurs et autres transactions commerciales.

Droit commercial et des contrats

Nous fournissons conseils juridiques et assistance pour tout type de contrats commerciaux. Nous accompagnons nos clients dans la planification stratégique de leurs transactions, la négociation et la gestion de leurs contrats et la mise en œuvre de leurs accords.

Nos avocats ont une compréhension approfondie des enjeux juridiques et économiques pouvant avoir un impact sur les transactions nationales et internationales. Ils travaillent en contact étroit avec nos clients pour s'assurer qu'à la signature d'une affaire, leurs intérêts soient sauvegardés à long terme d'une manière optimale.





Droit des sociétés

Nous apportons des réponses aux questions commerciales dans tout le cycle de vie de l'entreprise, notamment sur le choix du type d'entité juridique, la création de nouvelles sociétés, les transferts de siège, la restructuration de groupes et la préparation, puis la mise en œuvre de transferts d'entreprises. Nos avocats tiennent compte de l'optimisation du traitement fiscal de chaque société en collaboration avec des spécialistes fiscaux.

Nous conseillons sur tous genres d'enjeux commerciaux, tels que la structure du capital, le gouvernement d'entreprise, les comités du conseil d'administration, les règlements d'organisation, l'aménagement des relations entre actionnaires et la gestion de groupes familiaux.

Droit bancaire et des marchés financiers

Nous fournissons une palette complète de conseils en matière de marchés de capitaux, d'offres publiques d'acquisition (OPA) et de réglementation sur le blanchiment d'argent, y compris les activités transfrontalières et le *e-banking*. Nous représentons aussi nos clients bancaires ou assureurs dans leurs relations avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).



Droit judiciaire

Grâce à notre expérience en droit judiciaire, notre étude offre une assistance visant à minimiser les risques de litiges et éviter dans la mesure du possible les conflits en privilégiant la négociation.

Toutefois, lorsqu'une action judiciaire est nécessaire, nos avocats représentent vigoureusement nos clients devant les tribunaux compétents. La capacité d'agir vite est alors un élément déterminant et notre organisation nous permet de protéger les intérêts de nos clients dans un délai très court.

Droit de la poursuite et de la faillite

Nous conseillons régulièrement les sociétés, banques et institutions financières dans la procédure de recouvrement de leurs crédits. Nos avocats assistent également les sociétés en difficulté financière dans le cadre de mesures d'assainissement, dans des procédures concordataires, voire en cas de faillite.



Fusions et acquisitions

Notre pratique inclut la représentation de vendeurs et acquéreurs d'entreprises, ainsi que d'entités absorbantes et absorbées, tant au plan national qu'international. Les transactions pour lesquelles nous intervenons impliquent tant des entreprises publiques multinationales que des sociétés privées de taille moyenne et peuvent notamment prendre la forme d'une vente pure et simple, d'une prise de participation majoritaire ou minoritaire, de *management buy-out* ou de *leveraged buy-out*.

Droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale

Nous conseillons en matière de licences, de cessions, de transferts de licences et d'autres transactions complexes dans le domaine des droits d'auteur, des marques, des brevets et des designs. Nous assistons aussi nos clients pour la protection de leur savoir-faire et des secrets commerciaux et conseillons les sociétés sur la gestion des enjeux de propriété intellectuelle dans leurs relations contractuelles avec leurs employés.



Droit de l'immobilier

En matière de transactions immobilières, nous fournissons des conseils pratiques et compétents en ce qui concerne la négociation, la constitution, le financement et la mise en œuvre d'investissements immobiliers, ainsi que les aspects liés à l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. Nous assistons en outre les agents et courtiers immobiliers, les entrepreneurs et autres professionnels de l'immobilier dans leurs domaines d'activités.

Droit successoral

Notre étude conseille les personnes physiques et familles en trouvant la solution successorale la plus appropriée, en collaboration avec des spécialistes fiscaux et, le cas échéant, des sociétés de *trust* à l'étranger. Nous représentons les clients individuels dans la procédure de liquidation d'une succession et dans les litiges successoraux. Nous agissons aussi en qualité d'exécuteurs testamentaires ou d'administrateurs successoraux.



Droit administratif

Notre pratique inclut également certains aspects du droit administratif pour les personnes physiques et morales, aussi bien en Suisse que dans des contextes internationaux. Nous assistons notamment nos clients étrangers pour l'obtention de permis de séjour et de permis de travail ou l'acquisition d'immeubles et conseillons les entreprises sur les aspects administratifs liés aux prestations sociales pour leurs employés.



Droit de la concurrence et des cartels

Nous sommes actifs en matière de contrôle des fusions, des cartels, des monopoles ou abus de position dominante, ainsi que dans les conflits liés au droit de la concurrence.

Nous offrons une grande variété de conseils dans la rédaction et la stratégie des contrats de distribution et de licence, les alliances stratégiques et les *joint-ventures*, ainsi que sur les enjeux relatifs à la fixation des prix, la distribution, la publicité et la propriété intellectuelle.



Arbitrage international et voies alternatives de résolution des litiges

Dans les domaines commercial et sportif, nos avocats agissent en tant que conseils, arbitres et présidents dans des arbitrages nationaux et internationaux. Nous conseillons et représentons nos clients devant le TAS, y compris devant ses divisions ad hoc aux Jeux Olympiques, et sommes actifs dans toutes les formes de voies alternatives de résolution des litiges en qualité de médiateurs, de personnes neutres ou de membres de *dispute boards*.



François Carrard

Docteur en droit de l'Université de Lausanne, François Carrard collabore deux années auprès d'une étude d'avocats à Stockholm avant d'obtenir son brevet en 1967, date à laquelle il rejoint l'étude Carrard & Associés.

Spécialiste du droit du sport, il a officié en tant que Directeur général du Comité international olympique (CIO) de 1989 à 2003. Il est régulièrement sollicité dans des cas d'arbitrages internationaux, notamment auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) et de plusieurs chambres de commerce.

François Carrard est membre de conseils d'administration et président de diverses sociétés suisses et étrangères. Il est également membre de la Fédération internationale des avocats (IBA), de l'Union internationale des avocats (UIA) et de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA).

fcarrard@carrard-associes.ch



François Kaiser

Après un doctorat en droit à l'Université de Lausanne, François Kaiser devient conseiller juridique au sein d'un groupe industriel actif dans les nouvelles technologies. Il rejoint en 1983 l'étude Carrard & Associés, obtenant son brevet d'avocat deux ans plus tard.

De par son parcours professionnel, il possède une bonne connaissance de l'industrie et du secteur des nouvelles technologies. Il représente également ses clients dans des arbitrages internationaux en matière commerciale et devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). Il est membre de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA) et de la Fédération internationale des avocats (IBA).

fkaiser@carrard-associes.ch



Jean-Pierre Morand

Jean-Pierre Morand a étudié le droit à l'Université de St-Gall. Dès 1984, il effectue son stage d'avocat auprès de l'étude Baker & McKenzie à New York, puis auprès de l'étude Etienne, Blum, Manfrini & Associés à Genève jusqu'à l'obtention de son brevet en 1986.

De 1988 à 1995, il travaille pour l'agence de marketing Groupe Marc Biver Développement. Associé à Me Jean-Paul Legrand, il crée ensuite l'étude Legrand, Morand & Partners au sein de laquelle il pratique de 1997 à 2008.

Il a rejoint l'étude Carrard & Associés en 2009.

Jean-Pierre Morand est spécialisé en droit des sociétés et droit du sport. Conseil de plusieurs fédérations sportives internationales, il est régulièrement sollicité dans des cas d'arbitrage internationaux, notamment au Tribunal arbitral du sport (TAS). Jean-Pierre Morand est également membre du Conseil d'administration de diverses sociétés suisses. Il est membre de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA) et de la Fédération internationale des avocats (IBA).

jpmorand@carrard-associes.ch



Jean-Philippe Rochat

Après l'obtention de sa licence en droit à l'Université de Lausanne, Jean-Philippe Rochat collabore au secrétariat général d'un groupe publicitaire international à Lausanne et à l'étranger de 1981 à 1983. Il travaille par la suite – en 1984 – au sein d'une société d'audit où il pratique la révision comptable avant d'obtenir son brevet d'avocat en 1987 et de rejoindre l'étude Carrard & Associés.

Très actif dans le domaine du sport, il a officié en tant que secrétaire général du Tribunal arbitral du sport (TAS) de 1994 à 2000. Il intervient régulièrement en tant qu'arbitre ou avocat dans des arbitrages internationaux, notamment auprès du TAS ou dans le domaine commercial.

Jean-Philippe Rochat est membre de conseils d'administration de sociétés suisses et étrangères. Il est membre de la Fédération internationale des avocats (IBA) et de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA).

jprochat@carrard-associes.ch



Nicolas Gillard

Licencié en droit de l'Université de Lausanne, Nicolas Gillard y débute sa carrière juridique comme assistant en droit des contrats, poste qu'il occupe de 1990 à 1994, acquérant ainsi une excellente expérience dans ce domaine. Il rejoint par la suite l'étude Carrard & Associés, où il pratique le barreau depuis l'obtention de son brevet en 1998.

Nicolas Gillard a enseigné pendant de nombreuses années le droit des successions et le droit des contrats dans le cadre de formations professionnelles hautement spécialisées. Il siège aux conseils d'administration et aux conseils de fondation de diverses sociétés et institutions privées. Engagé en politique, il siège au Conseil communal de Lausanne depuis 2004.

ngillard@carrard-associes.ch



Edgar Philippin

Après sa licence en droit de l'Université de Lausanne, Edgar Philippin y travaille comme assistant du Prof. François Dessemontet dans le domaine du droit d'auteur, de 1996 à 1999, avant de soutenir sa thèse de doctorat et de rejoindre l'étude Carrard & Associés au sein de laquelle il obtient son brevet d'avocat. En 2002, il travaille pour O'Melveny & Myers LLP à Washington D.C. et Los Angeles. En matière arbitrale, il a officié comme secrétaire ou président de plusieurs formations arbitrales.

Edgar Philippin a enseigné le droit de l'exécution forcée à l'Université de Lausanne, où il est actuellement professeur remplaçant de droit commercial (loi sur la fusion et droit des sociétés cotées) et directeur adjoint du Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC). Il est membre de la Société suisse des juristes (SSJ), de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA), de la Fédération internationale des avocats (IBA), ainsi que de l'Association littéraire et artistique internationale (ALAI).

ephilippin@carrard-associes.ch



Frédéric Rochat

Après des études de droit aux Universités de Lausanne et de Berne et parallèlement à la rédaction de sa thèse de doctorat, Frédéric Rochat devient assistant, de 1996 à 2000, au Centre du droit de l'entreprise à l'Université de Lausanne (CEDIDAC). Il travaille ensuite au sein de l'étude Bourgeois Muller Pidoux & Associés à Lausanne jusqu'en 2003, obtenant son brevet d'avocat en 2002.

Admis au Barreau de New York en 2005 après l'obtention d'un diplôme postgradué de la Columbia University School of Law en 2004, Frédéric Rochat collabore dans les départements fusions-acquisitions et marchés des capitaux de Simpson Thacher & Bartlett LLP à New York, de 2004 à 2005, puis à Londres, de 2006 à 2007, date à laquelle il rejoint l'étude Carrard & Associés. Il enseigne le droit commercial et des sociétés au sein de diverses organisations, notamment l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il est membre du Jeune barreau vaudois, de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA) et de l'Association des avocats américains (ABA).

frochat@carrard-associes.ch

Nous trouver

Nos bureaux sont situés en plein centre de Lausanne, à 10 minutes à pied ou 2 minutes en métro de la gare.

Case postale 7191

Place Saint-François 1

CH-1002 Lausanne

T +41 (0)21 349 19 19

F +41 (0)21 349 19 20

www.carrard-associes.ch

8